

VŒUX
18 janvier 2019 - Verny

Monsieur le député,
Madame la conseillère régionale,
Madame la conseillère départementale représentant M. Patrick Weiten, président du Conseil départemental,
Monsieur le Président de la communauté de communes du Sud Messin,
Mesdames et Messieurs les maires, adjoints et conseillers municipaux,
Monsieur de trésorier,
Madame la principale de collège de Verny,
Monsieur le directeur de l'École de Verny,
Mesdames et messieurs les enseignants,
Madame la directrice de l'accueil périscolaire,
Monsieur le commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de Verny/Rémilly
Madame le chef de centre des sapeurs- pompiers de Verny
Mesdames et messieurs les présidents d'associations,
Mesdames et messieurs les chefs d'entreprise, architectes, artisans, commerçants et professions libérales,
Mesdames et messieurs,

Mme la Maire,

C'est avec toujours avec le même plaisir que je t'adresse au nom du Conseil municipal mes meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Cette année, je vais un peu déroger à la tradition, je ne ferai pas un inventaire à la Prévert des réalisations de 2018 somme toutes nombreuses.

La raison en est simple, 2018 fut un anniversaire, au mois de mars de cette année, tu as fêté le dixième anniversaire de ton mandat de Maire de Verny.

P..., dix ans pour plagier une célèbre marionnette.

Certains d'entre nous ont vécu l'aventure depuis le début, d'autres nous ont rejoint par la suite toujours dans le but de développer le village tout en améliorant sa qualité de vie.

Pour ma part, cela fera cette année 30 ans que je t'ai rejoint dans cet objectif mais je n'emploierai pas le terme « amis de trente ans » qui est de mauvaise augure (toujours en rapport à la célèbre marionnette dont je parlais tout à l'heure).

Imaginons-nous un instant que nous rentrions dans Verny en automobile en venant de Metz en 2008. L'entrée de l'agglomération se situe au niveau de la Rue d'Orceval, pas de lotissement des Bagrasses à gauche, pas de gendarmerie, pas de Carrefour contact, pas de Rue du Fort, pas de zone d'activité, pas de verger communal, pas de lotissement « la Bergerie » à droite.

Il n'y avait pas de rond-point et on arrive au niveau de cette rue d'Orceval où nous reprenons de la vitesse dans notre voiture : l'îlot central, le cinémomètre qui nous rappelle celle-ci étaient absents ainsi que le panneau d'information.

Imaginons nous maintenant arriver cette fois par le sud dans les mêmes conditions, il n'y a pas de collège, pas de lotissement « La Ronceraie », le Chemin de Ronfousse que nous apercevons à droite est en mauvais état et c'est un euphémisme.

Comme précédemment, nous reprenons de la vitesse, pas de rond-point, pas de cinémomètre pour nous rappeler celle-ci, pas de passage piéton sécurisé ni de plateau surélevé pour nous faire ralentir. Le même problème de sécurité routière se posait en arrivant de Pommérieux, en 2008 où ne se présentaient ni passage piéton lumineux ni plateau ralentisseur.

Toujours dans le domaine de la sécurité routière, la Rue de Lorraine était une voie large où la vitesse était excessive : pas de zone 30 ni de plateau ralentisseur, pas de coussins berlinois Rue du Moulin sans parler du parking au niveau du croisement des Chenevières utilisé pour les patients du médecin et pour certains habitants de la rue.

Pour être parfaitement honnête, je rappellerai que certaines des réalisations que je viens de citer (collège, gendarmerie, Bagrasses) avaient été initiées par nos prédécesseurs mais réalisées sous notre mandat.

Laissons de côté maintenant notre automobile, allons-nous garer Place Saint Michel et continuons notre promenade à pied. Nous sommes dimanche, pour ceux qui veulent se rendre à l'office, l'église n'est pas accessible comme récemment aux personnes handicapées. A la place de la halle, se trouve une vieille grange prête à s'effondrer, l'atmosphère est maussade, si nous étions venus dix ans plus tard, nous aurions baigné dans la chaude ambiance du Petit marché.

La toiture du Centre Faber est pleine de fuites. Salissons-nous un peu les chaussures pour rejoindre la Cour du Château, pas de maison des Associations, la cour n'est pas rénovée et on se tord les pieds dans les pavés. Allons faire un tour dans le Parc que nous apercevons tout près d'ici, tiens c'est fermé, il n'appartient pas à la commune et on ne peut pas y entrer.

Dix ans plus tard, nous aurions pu après avoir dégusté une ou deux tomates dans le jardin partagé, nous promener dans le parc tel que nous le connaissons aujourd'hui avec ses allées, ses bancs ses jeux d'enfants et ses pelouses verdoyantes et rejoindre la Rue des Fontenottes désormais piétonne.

Nous sommes obligés de rejoindre la Rue du Château, continuons notre chemin

Sur le haut de celle-ci nous arrivons aux abords l'école, les usagers n'ont pas la possibilité de se garer autour du rond-point, pas de dépose minute ni de parking le long du trottoir.

La micro crèche n'existe pas et les jeux de la maternelle sont vieux et commencent à s'écharder.

Les grilles de la cour de la Maternelle sont petites et rigides en cas de choc, de plus le portail ne ferme pas bien et les enseignants doivent faire preuve d'une grande vigilance, les enfants pouvant s'échapper en passant en dessous. Les cuves à fuel des logements (maintenant ensablées) se situent dans l'aire de jeu.

Maintenant, le chauffage est au gaz, la chaudière a été remplacée, le bâtiment scolaire est isolé par l'extérieur tout comme les logements communaux et tout dernièrement la trésorerie.

Les salles de classes sont repeintes, lumineuses et toutes équipées de placards. L'école s'est ouverte aux nouvelles technologies deux classes sont équipées d'un TBI, deux d'un vidéo projecteur, et ce n'est pas fini, il reste encore deux classes à repeindre, éclairer et équiper.

La cour de l'élémentaire s'est agrandie vers la rue et a intégré les arbres situés à l'extérieur. Elle est équipée d'un préau et les récréations sont plus sereines.

Continuons notre chemin, deux verrues se présentent devant nous, il s'agit des anciens vestiaires du foot, les nouveaux n'étant pas encore construits par la CC pas plus que le parking.

Si nous longeons le terrain de football par le chemin qui s'appelle maintenant Chemin des écoliers, on arrive au bâtiment du périscolaire, le bitume s'arrête au niveau de la bulle de tennis et le bâtiment exigü ne peut pas accueillir les enfants de trois ans. L'agrandissement du Périscolaire fut d'ailleurs notre première grande réalisation.

Arrêtons là notre promenade et penchons-nous sur un aspect moins visuel mais qui a été le fil conducteur de notre action depuis ces dix années, je veux évidemment parler de la qualité de vie et du vivre ensemble.

Le CCAS a été créé pour organiser la solidarité et venir en aide aux plus nécessiteux d'entre nous.

Je parlerai des associations qui sont le ciment même de ce vivre ensemble.

Depuis 2008 leur situation financière s'est améliorée dans la mesure où nous avons décidé que les locaux seraient mis gracieusement à leur disposition. Par ailleurs un barème visant à tendre vers plus de justice a été mis en place pour le versement des subventions.

La commune par l'intermédiaire de Victorien Nicolas est toujours à l'écoute de leurs problèmes.

Je rappellerais que le premier achat en 2008 a été des nouveaux tapis de judo.

Tout ceci a créé une nouvelle dynamique et plusieurs nouvelles associations ont vu le jour au cours de ces dix années : Texas Tennessee, les Archers du Vernois, Les deux fées, le Vélo club Verny, Bout de fil, les jardins partagés.

Avec l'aide de ces associations, la commune a su prendre ses responsabilités quand il a fallu créer des activités périscolaires, les NAP de 2014 à 2018 et nous étions une des rares communes qui a assuré gratuitement ce service pendant quatre années avant que les parents ne décident de revenir à la semaine des quatre jours.

Le marché du dimanche est également un gage de lien social depuis 2015 les Vernois peuvent se retrouver tous les dimanches pour rire et échanger.

J'en ai fini de ce tour d'horizon qui montre à quel point Verny a changé dans le bon sens depuis le début de ton mandat, c'est édifiant non ? et j'ai dû en oublier.

Je te laisse donc la parole pour parler de l'avenir, il reste encore une année pleine de mandat avec beaucoup de travail en cours.

Tu vas nous annoncer ta décision pour 2020, sache que quelle que soit celle-ci, nous serons toujours à tes côtés ou nous essaierons de poursuivre ton œuvre toujours dans le même esprit d'écoute et de solidarité, si les Vernois le veulent bien sûr.

Il me reste à te réitérer mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2019.

Merci de votre attention et bonne année à tous.

François Valentin
1^{er} adjoint

C'est toujours avec grand plaisir que je vous retrouve pour cette cérémonie des vœux, qui est à présent celle de tous les vernois.

Merci François pour cette belle ballade à Verny.

Tu viens de nous dresser un bilan de plus de 10 années, de mandat.

Bilan qui est celui des 2 équipes qui se sont succédées que je remercie chaleureusement.

Oui, nous pouvons le constater au quotidien, les changements sont nombreux, que ce soit au niveau du paysage ou des activités, et donc de la vie dans notre commune.

Le collège y est pour beaucoup certes et contribue à son attractivité, mais aussi les activités économiques installées au centre du village et dans la zone le Fort, les multiples services en progression constante ainsi que la vie associative dense et variée.

Soyons fiers de ce qui a été fait.

Nous avons été « en mouvement », ce mouvement qui permet d'avancer (comme dans la vie d'ailleurs) et fait que Verny remplit son rôle de bourg centre.

Il est donc l'heure pour moi de vous dire que j'ai le sentiment d'avoir accompli ma MISSION.

- Avec bonheur souvent car la fonction d'un maire est passionnante, plurielle, gratifiante

- Avec gravité aussi, car les décisions prises engagent souvent l'avenir, c'est une lourde responsabilité.

Et puis ... le maire est responsable ... de tout ...

C'est lui qu'on vient voir pour toutes sortes de problèmes, du plus grave au plus futile.

Cependant, les réalisations sont concrètes, visibles, on peut en apprécier l'utilité et la pertinence ... ou pas.

J'ai été conseillère régionale, vous le savez, je peux donc comparer ces 2 fonctions.

Il faut reconnaître toutefois que la fonction d'élue régionale m'a permis d'avoir une vision plus large et m'a aidée pour Verny.

Mais vous l'avez compris, et je pense que ce n'est plus un secret pour personne, je ne serai pas candidate aux prochaines élections municipales de mars 2020.

Le temps passe, et fait que, ce sera le moment pour moi de me retirer et de prendre un peu de repos.

C'est le cœur gros bien sûr car aujourd'hui, je suis plutôt en forme, mais je ne veux pas risquer d'être un frein plus tard, un nouveau mandat m'amènerait à 2026 ...

J'ai souhaité vous l'annoncer officiellement ce soir, à l'occasion de cette cérémonie des vœux, un an avant la prochaine échéance, en toute transparence.

La relève est assurée.

C'est trop tôt pour en parler, ce sera au futur candidat de se déclarer le moment venu ...

Un indice ... si ce n'est pas une femme, il est barbu ...

2019, sera donc ma dernière année de travail et d'engagement au service de mes concitoyens ; et 2/3 mois en 2020.

Car j'ai bien l'intention d'être la maire jusqu'au bout !

Et de ne pas chômer durant cette année qui nous reste et continuer à mettre à contribution les conseillers municipaux, les adjoints et le personnel.

Que sera donc 2019 ?

Terminer ce qui est engagé, et engager ce qui doit l'être :

Côté parc :

- il nous reste à régler le problème de la cave, découverte dans la cour pendant les travaux
- à réparer les jeux ... utilisés par des trop grands ?
- à rénover le mur (côté bergerie), effondré pendant les travaux. Les assurances viennent enfin de se mettre d'accord et les travaux vont commencer sous peu.

3 sujets dont on aurait pu se passer, mais il y a quelques fois de mauvaises surprises, il faut les accepter et y remédier. Idem pour le mur d'enceinte, mais... j'y reviendrai

Toujours côté parc, des travaux d'agencement et d'isolation vont être réalisés dans la maison du parc qui sera destinée à l'école de musique et aux activités culturelles.

Notre école de musique progresse, il est temps de lui trouver des locaux adaptés.

J'en profite pour remercier son directeur Fabrice Ach qui, avec Mélanie professeure de piano et 2 élèves assurent l'animation musicale de cette soirée.

Côté lotissement communal « la Ronceraie », nous avançons :

Le site est en phase finale d'aménagement, et la commune poursuit la vente des parcelles.

À ce jour, la moitié du lotissement est vendu.

Les permis de construire sont déposés ou obtenus et 5 maisons sont en construction

Les futurs habitants - certains sont dans la salle, je les salue chaleureusement - sont, soit des personnes seules, des couples avec enfants, des couples sans enfant, le plus jeune d'entre eux est propriétaire à présent de ce qu'on appelle encore la « maison Musse ». Habile de ses mains, il saura la rénover et lui donner une seconde vie !

C'est un vrai bonheur de voir tous ces projets qui prennent forme.

N'hésitez pas à faire connaître autour de vous ce lotissement où il fera bon vivre.

Le PLU (plan local d'urbanisme) sera terminé en fin d'année.

C'est un travail important pu isqu'il engage l'avenir de Verny.

2 réunions publiques ont déjà eu lieu, il y en aura d'autres.

Je rappelle qu'un cahier de concertation est à disposition au secrétariat.

1. L'ex gendarmerie sera démolie dans les mois qui viennent.

C'est l'EPFL qui est maître d'ouvrage de cette démolition prise en charge financièrement par l'état à 80 % car considérée comme une friche urbaine, cette opération nous donne l'occasion d'engager une réflexion sur le cœur de bourg.

Ce cœur qui doit continuer à battre car il permet d'irriguer tout le reste.

Les différents acteurs seront associés à la réflexion, les habitants concernés, les commerçants, les associations ...

Un autre gros chantier nous attend et pas le moindre, celui de l'aménagement de la rue du Château :

Les premiers travaux seront réalisés par le syndicat des eaux qui doit remplacer nos vieilles conduites d'eau – faut-il rappeler qu'il s'agit de la rue historique du village ?

Ensuite la commune, qui a fait appel à un maître d'œuvre et à Matec, procédera à l'enfouissement des réseaux secs, à l'aménagement de la rue et des places de stationnement.

Là encore, les riverains seront associés bien entendu.

Je reviens à présent sur le sujet des murs d'enceinte du parc.

Une étude structurelle a été réalisée par un cabinet d'experts, certaines parties sont réputées dangereuses. D'ailleurs, vous avez pu constater l'installation de grilles rue des Fontenottes.

D'autres seront installées rue du château en attendant les travaux.

Il nous faut traiter ce problème avant de commencer tout travaux.

Nous travaillons sur ce sujet sans perdre de vue la proposition du secrétaire général de la préfecture, nous invitant à solliciter l'aide de l'état ...

2019 sera aussi l'année où :

- l'habitat seniors va enfin trouver une issue. Tout est prêt pour finaliser la vente de la parcelle et le dépôt du PC par MHT ;
- la rénovation des courts de tennis sera inscrite au budget 2019 pour des travaux ultérieurs ;
- le passage piétons rue des chenevières n'est pas abandonné, il faut y travailler ;
- sans oublier l'accueil périscolaire, pour lequel il faut engager une réflexion.

Un mot également sur l'EREA, (il y a 1 an, je vous annonçais sa fermeture) ... ce dossier n'est pas de la compétence de la commune puisque le site de 4 ha, appartient au département. Le Président Weiten travaille activement sur un projet de totale restructuration de ce secteur, destiné à des équipements publics. Je pense rencontrer le président prochainement.

Je salue d'ailleurs Marc Seidel, conseiller particulier du Président Weiten que je remercie pour sa présence.

Vous pouvez le constater, il y a de quoi faire et il y aura toujours à faire.

c'est le sens de la vie et nous devons nous en réjouir !

Mes successeurs auront encore du travail ...

J'espère pour eux que la situation des communes va s'améliorer car cette période n'est pas facile.

L'association des maires de France et des maires ruraux s'en font régulièrement l'écho.

Les communes ont toujours plus de charges (alors que paradoxalement on leur enlève des compétences) et sont en situation d'incertitudes financières entre autres.

Oui, ces dernières années ont été compliquées pour les maires et leurs équipes.

Précisons que nous sommes dans une période de transition, donc par définition dérangeante et complexe.

Il a fallu s'adapter aux fusions des intercommunalités, à la loi Notre et aux lois Grenelle, à la dématérialisation, aux multiples décrets, aux normes de plus en plus nombreuses, aux risques de fermetures de trésorerie, de poste ...

Mais ... les Maires sont de vaillants soldats.

Certes, nous sommes engagés, honorés de cet engagement avec le souci de garder la qualité du service public et, faut-il le rappeler avec l'obligation d'avoir des budgets en équilibre.

Verny a une taille critique : elle n'est ni petite commune, ni grande commune qui a tous les services requis ; elle n'est pas non plus dans une métropole qui a l'ingénierie souhaitée, mais dans une petite intercommunalité qui, pour l'instant n'a pas beaucoup de moyens, mais en aura sans doute davantage demain si le développement économique évolue, ce que je crois.

Je salue son président ici présent et ses élus qui y travaillent.

Traitement des déchets, instruction des autorisations d'urbanisme, animation du réseau des assistantes maternelles, accueil périscolaire pour une partie du territoire, tourisme, aménagement du territoire, aide aux communes ... sont des compétences de la ccsn. Y compris l'installation de la fibre qui sera installée pour notre secteur en 2020.

En matière de transport, je note une avancée qui ne vous a pas échappée car Verny est directement concernée : la mise en place d'un transport à la demande (TAD) à titre expérimental, avec la région Grand Est, dont c'est à présent la compétence.

Autant dire qu'il ne faut pas hésiter à utiliser ce nouveau service afin qu'il se pérennise, voire s'amplifie (flyers à disposition à l'entrée).

Mais revenons à mon propos.

J'ai l'habitude d'être optimiste et je reste persuadée que si certains ont essuyé les plâtres, demain sera meilleur !

- L'état a-t-il compris les messages ?
- La nouvelle organisation, la loi Notre va-t-elle un jour porter ses fruits ?

J'espère que 2019 verra la réforme de la fiscalité locale, indispensable réforme !

Je ne citerai qu'un exemple, celui de la DGF attribuée aux communes par l'état et calculée selon 42 critères qui n'ont fait que s'empiler au fil des ans ... c'est dire.

Beaucoup de sujets sont sur la table, des sujets qui concernent plus spécialement les communes comme je viens de l'évoquer et beaucoup d'autres qui concernent chacun d'entre nous.

Notre pays traverse une crise et je n'oublie pas le terrorisme qui peut frapper à chaque instant et n'importe où ...

Oui, notre pays traverse une crise, mais aussi une crise écologique majeure !

Et si le mouvement des gilets jaunes a le mérite de poser les problèmes, et de mettre à jour notamment les inégalités, nous ne savons pas quelle en sera l'issue.

Je condamne cependant toutes sortes de violence, la casse, les coups ... qui ne font qu'aggraver la situation.

Pour l'instant à Verny, un cahier de doléances et de propositions est à disposition à la mairie, nous aviserons sur la suite à donner.

Je reste persuadée que nous devons avoir la vision d'une destinée collective.

Avant de conclure, je remercie tous les partenaires qui nous accompagnent dans nos réalisations et réflexions :

- les assistants à maîtrise d'ouvrage ;
- les maîtres d'œuvres ;
- les entreprises, les bureaux d'études ;
- les financeurs : état, région, département, le Lyon's Club ;
- nos partenaires publics et privés, les commerçants et artisans vernois ;
- le corps enseignant, monsieur le directeur d'école et madame la principale du collège qui est excusée ;
- les responsables de l'accueil périscolaire ;
- l'ensemble des 34 associations toujours aussi dynamiques, qui créent le lien social dans notre commune ;
- les secouristes, les sapeurs pompiers de Verny et nos gendarmes ! Qui nous protègent et à qui je rends hommage dans un contexte si grave.

Un merci plus particulier aux services municipaux qui œuvrent au quotidien. Ils ont tous à cœur de bien faire leur travail et sont à votre service, chers vernoises et vernois.

À Éric Maguin, secrétaire général chargé d'orchestrer l'ensemble.

Un merci également au CCAS et à sa vice présidente, Chantal Bricout.

Bien entendu, je remercie chaleureusement mon équipe municipale qui est toujours à pied d'oeuvre, en journée, en soirée et qui m'accompagne tout au long de l'année.
Je sais pouvoir compter sur elle.

Merci à vous aussi vernoises et vernois de votre confiance, votre patience quelques fois car tout ne va pas aussi vite qu'on le souhaiterait.

Avec le conseil municipal, le ccas, le personnel communal, je vous souhaite pour 2019, tous les bonheurs possibles, et la santé !

Et à nous toutes et tous, citoyens du monde, je souhaite tout simplement ce qui fait les fondements de notre république :
la liberté, l'égalité et la fraternité !

Avant de vous inviter au verre de l'amitié, qui nous permettra de passer un moment convivial, je voudrais citer au nom de mon équipe, et c'est devenu à présent une tradition, plusieurs personnes qui se sont distinguées en 2018 et qui méritent notre reconnaissance et notre admiration.
Un coup de projecteur sur des hommes et des femmes qui mettent notre commune en lumière :

Je voudrais citer et appeler :

3 couples qui ont été primés lors du concours des maisons fleuries organisé par l'amicale des élus du sud messin et récompensés par la commune lors de la remise des prix à Coin les Cuvry.
Il s'agit de : M. et Mme Guldner, habitant rue François Munier (excusés), M. et Mme Lescure, habitant rue des Chenevières (excusés) et M. et Mme Muller, habitant rue d'Avigy.
Merci de participer ainsi à l'embellissement de notre commune.

Il a fait beaucoup parler de Verny lors de l'émission de jeu « n'oubliez pas les paroles », il habite aux Bagrasses et a remporté 42 victoires.
Il s'agit de Franck Di Guiseppe (qui n'a malheureusement pas pu se libérer ce soir).

2 personnes qui ont été décorées pour leur engagement :

- François Valentin, ancien directeur de l'école de Verny a été promu chevalier des palmes académiques en juin 2018 pour son engagement sans faille au sein de l'éducation nationale.
- Marie Claude Mordenti, s'est vu décerner la médaille d'or de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif, pour son engagement depuis 1977 au sein de l'association sportive féminine de Verny qui regroupe aujourd'hui 122 licenciés.

Félicitations à tous deux.

4 personnes qui ont remis en état l'ancienne horloge et le mécanisme des cloches de l'église donnés à la mairie par le conseil de fabrique en 2008 après l'installation en 2006 d'une horloge à quartz.
J'appelle Maurice Boyé, Laurent Orion, Gérard Amoros mais également René Pasquinelli qui a fabriqué la table permettant d'exposer cet ouvrage installé à la mairie dans la salle des délibérations.
Un grand merci à eux qui permettent ainsi de mettre en valeur notre patrimoine.

Et encore la caporale chef Aurore Didier, sapeure pompier volontaire à Verny, néanmoins agent des services techniques dans la commune, qui s'est distinguée avec ses collègues pompiers en mettant au monde Tom, le 31 octobre au domicile de ses parents à Cheminot
Bravo !

Et enfin, pour terminer, je souhaite mettre à l'honneur cette année le plus ancien du village et la plus jeune d'entre nous.

Je cite :

- M. Pruneau, 96 ans - notre doyen - qui a eu malheureusement la douleur de perdre son épouse très récemment et qui habite rue du moulin ;
- Alix Schmitt, habitant rue Nationale, qui est venue au monde le 30 décembre.

Bravo et merci !

Nous pouvons les applaudir !

Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine.

Maire de Verny.